



Formation courte

Formation réglementaire des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales (public 1)

Formation réglementaire des personnes appliquant des procédures expérimentales (public 2)

> Module spécifique : Primates Non Humains (PNH)

Conformément à la réglementation en vigueur (décret 2013-118), cette formation constitue le module complémentaire d'habilitations agréées par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces habilitations sont également constituées chacune d'un module de base spécifique qu'il convient de valider afin de revendiquer la « Formation réglementaire des personnes appliquant des procédures expérimentales avec les primates non humains » (N° : I-37UnivTours-F2-17-Primates) ou la « Formation réglementaire des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales avec les primates non humains » (N° : I-37UnivTours-F1-17-Primates).

Objectifs

- Acquérir une formation spécifique à l'expérimentation Primates Non Humains

Conditions d'admission

- Avoir validé le module de base
- La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

**CANDIDATURE
EN LIGNE**

www.formation-continue.univ-tours.fr

- Télécharger l'attestation de formation du module de base pour les personnes ayant suivi la formation en dehors de l'université de Tours.

Publics visés

- **Public 1** : Avoir validé le module de base destinés aux personnes concevant et réalisant des procédures expérimentales.
- **Public 2** : Avoir validé le module de base destinés aux personnes appliquant des procédures expérimentales.

Validation

- Présence obligatoire à tous les cours
- Evaluation écrite en fin de formation
- Attestation de formation

La validation du seul module complémentaire permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques relatives au travail avec les primates non humains, mais ne délivre qu'une attestation de réussite. La validation conjointe d'un module de base et du module complémentaire délivre une habilitation à la pratique, ou à la conception et à la réalisation de procédures expérimentales avec les primates non humains.

32 heures de théorie et de pratique
+ évaluation
Groupe de 25 personnes maximum

Lieu de formation :
UFR de Médecine de l'université de Tours

Dates : Pas encore programmées

Renseignements et inscriptions : Marie-Laure MARIN-GIRARD au 02.47.36.81.39

Tarif 2018/2019 : 1200 € nets, déjeuners compris



INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

- ▶ **Michèle DE MONTE**, Ingénieur de recherche INSERM/ Université - Responsable administrative de la PST (Plateforme Scientifique et Technique) « Animaleries » de l'université de Tours.

Intervenants

- ▶ **Jérôme MONTHARU**, Assistant Ingénieur Recherche et Formation (Université), Responsable technique, animaleries de l'UFR de Médecine de l'Université de Tours Membre du CEEA Val de Loire (N°19)
- ▶ **Christophe AUBERT**, Technicien Recherche et Formation (Université), Responsable Technique, Animaleries de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques - Université de Tours Membre du CEEA Val de Loire (N°19)
- ▶ **Elodie MOUREAUX**, Vétérinaire - Directrice Scientifique BioPRIM (Centre de quarantaine et d'hébergement pour Primates Non Humains)
- ▶ **Dimitri MARDON**, Technicien - Directeur technique BioPRIM (Centre de quarantaine et d'hébergement pour Primates Non Humains)
- ▶ **Mehdi ELLOUZE**, Vétérinaire, Responsable Unité préclinique, clinique et immunothérapie - Société VitamFero, Membre du CEEA Val de Loire (N°19)
- ▶ **Jean-Claude DESFONTIS**, Professeur - Responsable des Diplômes d'Expérimentation Animale, Unité de Nutrition, Physiopathologie et Pharmacologie - Unité de Pharmacologie et Toxicologie, Ecole Nationale Vétérinaire Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique - Oniris
- ▶ **Georges ROSEAU**, Technicien Recherche et Formation (Université) Animalier de la PST 'Animaleries' de l'Université de Tours, Membre du CEEA Val de Loire (N°19)
- ▶ **Alessandra BERGADANO**, Vétérinaire - 'Senior scientific advisor' Roche Innovation Center, Basel

Programme

- ▶ Procédures d'administrations d'aérosols et d'imagerie scintigraphique: intérêt et limites (Visite des zones d'expérimentation, présentation du matériel, film),
- ▶ Manipulation et procédures peu invasives : les bonnes pratiques chez les PNH - Approche théorique et illustrations pratiques,
- ▶ Connaissances des espèces : Eléments de systématique des primates - les grands groupes de Primates Non Humains,
- ▶ Anatomie générale et particularités (Macaques) - Quelques repères,
- ▶ Ethologie des PNH et détection des comportements indicateurs de mal-être - Eléments de physiologie appliqués aux PNH en expérimentation,
- ▶ Observation des Primates : détection des postures, mimiques faciales, des divers comportements liés ou non aux interactions sociales - Mesures comportementales des interactions sociales (hiérarchie),
- ▶ Gestion d'animalerie primates - Maintenance et entretien, hygiène et protection du personnel,
- ▶ Conditions d'approvisionnement/transport en Primatologie : réglementation et bonnes pratiques pour le transport des animaux,
- ▶ Les techniques d'enrichissement spécifiques et individuelles des PNH (Visite des animaleries - Observation de différents types d'enrichissement, discussions),
- ▶ Pathologies spontanées des PNH, reconnaissance des signes cliniques,
- ▶ Analgésie, anesthésie et euthanasie des PNH - Procédures standardisées,
- ▶ Gestion d'animalerie et suivi de la santé animale - Zoonoses et suivi sanitaire d'une animalerie Primates - Conditions d'approvisionnement en Primates : règlement sanitaire d'import,
- ▶ Visite et présentation des animaleries conventionnelles PNH de la PST 'Animaleries' de l'Université (Equipement et matériel),
- ▶ Connaissances des espèces - Le modèle Primate en recherche : intérêt scientifique et principales utilisations,
- ▶ 'Monter' un projet utilisant très peu d'animaux - La question des biais méthodologiques, les tests exacts et les analyses multivariées,
- ▶ Evaluation et bilan.

MODULE SPÉCIFIQUE : PRIMATES NON HUMAINS

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 11 juillet 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2018-2019. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente (CGV170706) sur le site Internet de la formation continue.

www.formation-continue.univ-tours.fr

